

Séance solennelle d'ouverture des cours

La traditionnelle séance de rentrée s'est déroulée, le samedi 29 septembre 1956, devant une très nombreuse assistance.

Avant de pénétrer dans la salle, les autorités académiques se recueillent devant le Mémorial, où Monsieur le Recteur dépose une gerbe de fleurs, hommage de l'Université à ses morts des deux guerres. Le clairon sonne « Aux champs », et l'assemblée silencieuse s'associe à cette cérémonie du souvenir.

Tandis que le cortège rectoral pénètre dans la salle académique, l'Orchestre de chambre de la Ville de Liège, dirigé par le Maître Fernand Quinet, exécute la première partie du Concerto grosso en ré mineur de Haendel, puis la Chorale universitaire, sous la direction du Maître Frédéric Anspach, entonne « Bon jour, mon cœur » d'Orlande de Lassus.

Monsieur le Recteur prend alors la parole pour évoquer la mémoire des membres de la famille universitaire qui sont décédés au cours de l'année écoulée.

EXCELLENCES,
MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES, MESSIEURS,

Il convient tout d'abord de rendre hommage à ceux qui ne sont plus.

Georges DOR.

Le Professeur DOR est mort le 9 avril 1956. Il eût été émérite quelques jours plus tard.

Georges DOR naît à Fexhe le Haut Clocher en 1886. Après d'excellentes études à l'Athénée de Liège et à l'Université, il est proclamé Docteur en Droit avec grande distinction en 1910.

Il prête serment devant la Cour d'Appel de Liège la même année ; il est inscrit au tableau de l'Ordre des Avocats près la même Cour d'Appel trois ans plus tard.

L'Université l'appelle en 1924 comme chargé de cours. Il est nommé professeur extraordinaire en 1928, professeur ordinaire en 1932. Il occupe les chaires de Droit public et de Droit administratif et se voit confier des enseignements à la Faculté des Sciences appliquées.

Son activité déborde les cadres de sa carrière universitaire. Il est Vice-Président de l'Institut belge des Sciences administratives, Membre titulaire de l'Institut international des Sciences administratives, Membre du Conseil de direction de l'Institut belge de droit comparé, du Comité juridique international de la T. S. F. A toutes ces assemblées, il apporte une collaboration ponctuelle, importante, toujours appréciée. Il y est un semeur d'idées solides qui ont conduit à maintes réalisations du plus haut intérêt pour le développement des sciences juridiques et de leurs applications dans la société.

Son nom est lié à la création du Conseil d'État ; il en fut un des promoteurs les plus convaincus ; il y restera Assesseur de la section de Législation et l'un des Membres les plus influents.

A l'Université, il est le véritable fondateur de l'École de Droit administratif. Cette école, grâce à lui, n'a pas tardé à acquérir une renommée internationale. Il est aimé de ses étudiants, qui apprécient, en même temps que sa bonhomie, la rigueur juridique de ses enseignements.

Partout Georges DOR se révèle, sous l'affabilité de son abord, un homme de devoir, toujours minutieusement informé.

A sa compétence, admirée de tous, Georges DOR joint de rares qualités de chef. Il suscite le travail en équipe, l'anime et en assure le succès par sa courtoisie, sa confiance, son esprit de conciliation, son respect de la personnalité des jeunes chercheurs.

Il a une foi ardente dans nos institutions constitutionnelles et surtout dans celles qui garantissent nos libertés. Cette foi qu'il communique à tant de générations de jeunes, le conduit, en qualité d'otage, dans les prisons allemandes.

Homme de qualité, professeur et chef d'école, Georges DOR nous lègue un souvenir que nous conserverons pieusement.

Georges DOR était Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Herman VAN DER LINDEN.

Le Professeur Herman VAN DER LINDEN est mort le 15 avril dernier.

Né à Louvain, il fait ses études de lettres à l'Université de Gand. C'est là que, élève et plus ancien disciple d'Henri Pirenne, il s'oriente déjà vers l'histoire urbaine où il ne cessera de se distinguer.

Après une brillante thèse de doctorat en philosophie, en 1891, son succès au Concours des Bourses lui permet d'aller parfaire heureusement sa culture dans les Universités de Marbourg, Leipzig, Berlin, à l'École des Chartes et des Hautes Études de Paris. En 1895, il obtient le diplôme de docteur spécial en sciences historiques à la Faculté de Philosophie de Gand. Il enseigne alors quelques années dans l'enseignement moyen, puis l'Université de Liège le charge, en 1903, d'un cours situé aux confins de l'Histoire et de la Géographie.

Bientôt ses attributions s'élargissent et se précisent. Chargé d'enseigner la Paléographie et la Diplomatique du Moyen Age, il acquiert une autorité remarquable